

Améliorer notre système éducatif

Constats et propositions

Les résultats de l'enquête PISA publiés le 5 décembre dernier ont focalisé l'attention des médias et les commentaires des politiques sur la situation de plus en plus dégradée de notre système éducatif. Cette situation perdure depuis plusieurs décennies et semble s'aggraver, en dépit des multiples « réformes » intervenues. Se sont ajoutées les polémiques traditionnelles autour de la comparaison enseignement public/enseignement privé. De plus en plus, il y a urgence à mettre en œuvre des mesures efficaces pour que notre système éducatif retrouve sa performance et notre pays la place qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Quelques constats

Résultats de l'étude PISA décevants pour notre pays

L'enquête PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves), pilotée par l'OCDE, a pour objectif d'évaluer la capacité des élèves à mettre en œuvre leurs connaissances scolaires et à les utiliser dans des situations proches de la vie quotidienne. Les résultats de la dernière enquête qui s'est déroulée en 2022 ont été publiés en décembre 2023. 85 pays y ont participé, la France a été représentée par 8.000 élèves venant de 335 établissements des secteurs public ou privé sous contrat.

Dans cette enquête, la culture mathématique est au centre de l'évaluation, tout comme en 2003 et en 2012. La France arrive à la 26^{ème} place dans cette matière. Il en ressort que, si le score moyen de la France, à 474 points, est proche de la moyenne des pays de l'OCDE (472), il baisse de 21 points par rapport à 2018, certes comme d'autres pays en raison entre autres de la Covid 19, mais la moyenne de l'OCDE ne baisse que de 17 points. Cette forte baisse peut être mise également en relation avec l'augmentation du nombre d'élèves en difficultés selon les groupes de niveaux élaborés par PISA : la part de ceux-ci augmente pour la France, passant de 22,4% à 29% (évolution similaire constatée pour la moyenne OCDE (31.1%)), alors que la proportion des élèves les plus performants est passée en France de 13% à 7% en 10 ans.

En compréhension de l'écrit, la situation n'est pas meilleure : la France, en 29^{ème} position, perd 19 points à comparer à 11 pour la moyenne de l'OCDE.

Notons également que 50% des élèves français se plaignent d'être dérangés par le bruit et le désordre en classe, à comparer à une moyenne de 30% pour l'OCDE, et que l'évocation du manque d'enseignants est en forte hausse.

Au total, la situation absolue et relative de notre pays se dégrade de nouveau.

Résultats au baccalauréat : d'apparence flatteuse

Mais ceci n'empêche pas des résultats brillants au baccalauréat, avec un taux de réussite moyen en 2023 pour l'ensemble des trois types de baccalauréat (général, technologique, professionnel) de 90,9% après les sessions de rattrapage. Pour ce qui est du seul baccalauréat général, le taux a atteint 95,7%.

Entre 1967 et 2023, le taux de réussite (avant sessions de rattrapage) a augmenté de 29 points, en hausse régulière sur ce demi-siècle (avec les exceptions de 1968 et des années Covid). Cette hausse du taux de réussite s'est accompagnée d'une hausse du taux de mentions : en 1967, seulement 32% des bacheliers avaient une mention. En 2023, environ 60% des candidats en avaient une et pour le seul baccalauréat général, le taux était de 70%. Actuellement, environ 20% d'une génération n'ont pas le baccalauréat, contre environ 70% en 1985. L'objectif de 80% d'une classe d'âge ayant le baccalauréat a été atteint en 2018.

Ces brillantes performances au baccalauréat interrogent néanmoins quand on voit l'évolution des classements de nos élèves dans les comparaisons internationales PISA rappelées plus haut, et la baisse du score moyen et la dégradation du classement de la France.

La volonté politique était de lutter contre l'illettrisme et de garantir un socle commun de connaissances. L'objectif a-t-il été atteint ? La régression dans les classements internationaux, comme le taux d'échec dans le supérieur, attestent de ce que le niveau de l'examen a baissé, et que les scores atteints donnent une indication décalée de l'évolution réelle du niveau des élèves.

Si permettre des études plus longues à un plus grand nombre est à de nombreux égards un progrès, nous auto-illusionner sur l'ampleur du progrès obtenu conduit à des déconvenues graves, tant pour les élèves que pour notre pays, comme on le constate à présent.

Elitisme tabou

Au surplus, la chute du pourcentage des élèves les plus performants, divisé par deux en 10 ans dans le palmarès PISA, est très inquiétante. Ce résultat est à mettre en parallèle avec le constat de terrain que les « bons » élèves sont souvent freinés par ceux qui ont des difficultés, ainsi que par le désordre en classe, même si certains arrivent tout de même à émerger. Notre approche fondée sur l'hétérogénéité des classes et la non différenciation, si elle répond à des

préoccupations bien connues, a montré ses limites. L'ensemble du niveau est en baisse, et le développement des jeunes talentueux en est particulièrement affecté.

Si l'on ne prend pas en compte ces élèves talentueux dans l'organisation du système scolaire, ceux qui sont issus de milieux favorisés changent d'établissement, voire hésitent de moins en moins à poursuivre leurs études dans un pays étranger, où ils risquent de rester ensuite pour mener à bien leur carrière professionnelle. Les moins favorisés ne peuvent développer leur potentiel. Outre que cette inégalité ne pourra être compensée, un pays a besoin de talents, d'élites. Dans le monde actuel, la compétition internationale est impitoyable, avec le développement ultra-rapide des sciences et des techniques fondées sur une recherche en pleine ébullition. Les élites intellectuelles sont indispensables pour maintenir notre pays en bonne position en matière de nouvelles technologies qui créent rapidement des sauts qualitatifs souvent irrattrapables.

Analyse

Quelles sont les causes de ces évolutions négatives de notre Enseignement depuis plusieurs décennies ? Elles nous semblent multiples et provenir d'abord de l'évolution de la société, qui impacte certains facteurs internes à notre système éducatif. Sans chercher à être exhaustifs, nous en retenons ici quelques-unes.

Evolution du contexte familial et éducatif

Dans la société d'aujourd'hui, le contexte familial a fortement évolué au cours de ces dernières décennies. Le poids relatif des familles monoparentales atteint maintenant 25% et celui des familles recomposées 10%. Les situations des enfants dans ces familles sont bien évidemment très diverses, et il convient de ne pas généraliser. Cela étant, de plus en plus nombreux sont les enfants qui doivent s'autogérer bien davantage qu'auparavant. L'école de la vie joue donc un rôle plus important, mais il n'est bénéfique que s'ils sont bien encadrés et si leur parcours scolaire est bien suivi. Or, plus de 80% des familles monoparentales sont constituées par la mère seule qui, bien souvent du fait de sa situation économique, n'a pas la disponibilité pour s'occuper pleinement de sa progéniture ni les moyens financiers de compenser cette absence par des personnes rémunérées. Les conséquences de cette autonomie des jeunes sont d'une part, que leurs premiers référents sont leurs camarades un peu plus âgés qu'eux, qui se sont construits de la même manière, et d'autre part que leur savoir et leur comportement social sont essentiellement alimentés par internet et les réseaux sociaux, engendrant de fait un comportement individualiste déjà alimenté par la proportion croissante d'enfants uniques.

Forts de cet apprentissage, certains jeunes, qu'ils soient écoliers, collégiens ou lycéens, tiennent l'école pour inutile ou considèrent qu'ils savent autant que leurs enseignants. C'est la voie ouverte au manque de considération, auquel certains parents ne sont pas étrangers, à l'égard du corps enseignant, et à l'émergence de « l'enfant roi », qu'il ne faut pas contrarier, encore moins contraindre, et à qui il ne faut rien refuser.

Or, le rôle de la famille est important dans l'éducation des enfants, et doit se situer parallèlement et non en confrontation à ce que l'école peut apporter. Qu'attend-on de l'école ? Qu'elle permette à chacun de savoir communiquer pour comprendre ses congénères et de respecter les règles minimales pour limiter les conflits entre individus. Mais aussi, qu'elle développe, outre l'apprentissage des savoirs indispensables, la capacité de raisonnement et le sens de l'esprit critique. Ceci nécessite un corps professoral concentré sur sa tâche éducative, bien motivé dans ses missions et dégagé de toute problématique d'agressivité, ce qui n'est trop souvent plus le cas. C'est d'autant plus dommageable que les études, tant étrangères que françaises, mettent en évidence que parmi les facteurs essentiels dans l'efficacité d'un système éducatif figure la discipline permettant de réduire les perturbations apportées par les trublions.

Dévalorisation de la situation professorale

Historiquement, la très grande majorité des 860 000 enseignants a choisi ce métier par vocation ; mais la plupart d'entre eux disent que leurs conditions d'exercice n'ont cessé de se dégrader, depuis des décennies. La faiblesse des sanctions autorisées et la disparition de l'autorité ont conduit au manque de respect de la part de certains élèves et parfois de leurs parents, mais aussi à une montée de menaces physiques à l'égard du corps enseignant, notamment lorsque celui-ci aborde en classe des thèmes de civilisation, historique ou actuelle, non conformes à ce qu'ils ont entendu dans leur cercle familial ou sur les réseaux sociaux. Cette absence de respect, conduisant certains jeunes à passer à des actes de violence, a contribué à réduire l'attractivité du statut d'enseignant au cours des cinquante dernières années. Ceci a pour conséquence le manque de candidats aux concours d'entrée, le métier, outre qu'il est insuffisamment rémunéré, ayant perdu son prestige et son attrait.

Une des conséquences additionnelles directes de ce désamour pour l'enseignement est le manque d'enseignants pour assurer le remplacement de ceux qui sont en arrêt de travail.

En outre, la formation des enseignants ne les prépare pas (ou pas suffisamment) à enseigner selon le niveau des classes ou selon la typologie des élèves... Apprendre à apprendre est indispensable pour embarquer tous les élèves d'une classe vers le savoir.

L'éducation dépend en effet étroitement du contexte dans lequel grandit l'enfant ; des différences sensibles se sont renforcées entre les enfants selon leur environnement familial ou social. Les racines trop récentes dans la société française d'une large part de la population de confession musulmane n'ont pas permis à celle-ci, si elle en avait vraiment la volonté, de

s'imprégner des valeurs qui sont les principes fondamentaux de notre République et qui doivent se transmettre de génération en génération. Un socle commun est indispensable pour fonder le vivre ensemble.

Ces différences apparues dans l'éducation parentale, l'enseignement a aussi pour but d'engommer une partie en complétant, autant que faire se peut, ce qui n'a pas été fait dans la sphère familiale. Il convient aussi que celle-ci accepte de partager ces valeurs, ce qui n'est pas toujours avéré et explique les comportements agressifs de certains collégiens et lycéens.

Les élèves plus particulièrement issus des populations défavorisées décrochent souvent des études tôt dans leur scolarité, et le décalage des savoirs entre les différentes catégories sociales ne fait que s'élargir au cours de la scolarité. Aussi, les élèves entrés au collège avec de grosses lacunes, en particulier en français et en mathématiques, auront en général de plus en plus de difficultés à suivre les cours en fin de collège ou au lycée. De ce fait, les « bons » élèves se trouvent ainsi tout naturellement freinés dans leur progression.

C'est tout ce contexte qui explique des résultats en baisse dans les comparaisons internationales, masqués sur le plan intérieur par des notations « bonifiées » au baccalauréat.

Des pistes de solutions

Les pouvoirs publics travaillent depuis longtemps à l'amélioration de notre système éducatif. L'augmentation des moyens est naturellement la piste privilégiée, qu'il s'agisse du nombre d'élèves par classe ou du nombre d'enseignants rapporté au nombre d'élèves, ou de leur rémunération pour augmenter l'attractivité du métier. Au cours des dernières années, le budget de l'éducation nationale a connu des augmentations significatives, le maintenant au premier rang de tous les ministères avec près de 64 milliards d'euros. Les enseignants ont encore récemment bénéficié de mesures de revalorisation de leurs rémunérations, de plus en plus assorties de contre parties néanmoins. Mais tant la situation de nos finances publiques que de notre démographie ne permettront plus de poursuivre dans cette voie, avec même un risque de devoir rechercher des économies.

Malgré ce qui a déjà été fait pour conforter la sécurité du monde de l'enseignement, rétablir le respect et l'autorité des enseignants, améliorer leurs rémunérations et leur formation, il apparaît qu'en fin de compte, les problèmes demeurent, voire s'accroissent. Alors, n'est-il pas temps de tester d'autres voies de réformes, sans tabous ? Pour cela, pourquoi ne pas faire évoluer ou changer notre logiciel éducatif qui correspondait aux besoins d'une époque du début du siècle dernier, où la France était plus homogène, mais qui n'est plus vraiment adapté ni à la situation présente de notre pays, ni au contexte actuel de compétition internationale ?

Nous versons ici au débat cinq moyens d'améliorer notre système éducatif qui pourraient davantage être mis à contribution.

1. Mettre fin au dogme de l'uniformité nationale

Notre pays est très attaché au principe d'égalité, ce mot figurant même dans notre devise nationale. Notre système est ainsi fondé sur un centralisme total, à la différence de nombreux pays dans lesquels l'éducation est une responsabilité régionale ou locale. Les mêmes programmes doivent être dispensés à tous, par des maîtres ayant passé les mêmes diplômes, au sein de classes également hétérogènes.

C'est un contexte peu réformable, difficilement gérable et peu adaptable. Or, les situations sont très différentes d'une région à l'autre, d'une métropole à l'autre, d'un quartier à l'autre, ainsi que d'un élève à l'autre.

L'uniformité qui résulte de notre système ne donne manifestement pas les résultats espérés, ni dans l'évolution du niveau moyen, ni dans l'émergence des élites, ni dans la réduction des inégalités liées aux origines sociales : d'après le classement PISA, nous sommes le pays dans lequel les résultats scolaires sont le plus corrélés à l'origine sociale.

L'heure n'est-elle pas venue, au nom de l'efficacité globale qui conditionne notre souveraineté et notre niveau de vie, aussi bien que de l'égalité des chances, de réexaminer le dogme de l'uniformité nationale, ce qui permettrait de privilégier des solutions pragmatiques, différenciées et adaptées ?

2. Redonner son attrait non monétaire au métier d'enseignant : respect et discipline

Comme indiqué plus haut, les études, tant étrangères que françaises, mettent en évidence parmi les facteurs essentiels dans l'efficacité d'un système éducatif, la discipline permettant de réduire les perturbations apportées par les trublions. On a vu également l'effet délétère sur l'attractivité du métier d'enseignant.

Rétablir la discipline en classe, restaurer le respect pour le maître, voire la considération, sont des enjeux essentiels et prioritaires, faute de quoi les autres réformes seront peu opérantes. Nous sommes bien conscients que ceci entraîne une remise en cause plus large de nos principes d'éducation, en famille et en société. Mais au vu de la société que nous sommes en train de construire, nous considérons qu'il faut à présent se poser la question, sans écarter le sujet des moyens de contrainte des enfants difficiles ou récalcitrants. Ne voyons-nous pas à présent les effets de « l'ensauvagement » de notre société sur lequel les politiques attirent notre attention ? Développer les moyens de cette évolution dans la société civile déborde le cadre du

présent document. C'est à notre sens une condition essentielle d'une amélioration réelle de la situation en classe.

3. Homogénéiser les classes

Les études, tant étrangères que françaises, mettent également en évidence parmi les facteurs essentiels dans l'efficacité d'un système éducatif, l'homogénéité des classes, permettant à l'enseignement dispensé de correspondre aux capacités et besoins du plus grand nombre.

Le débat actuel sur les groupes de niveaux ou de moyens est le reflet de la difficulté à aborder sereinement ce sujet. Mais comment traiter un sujet sans nommer les choses ? La douloureuse confrontation aux faits n'est-elle pas bien souvent l'occasion de remises en cause de croyances bien ancrées, et l'occasion d'engager un infléchissement de la trajectoire ?

4. S'inspirer de l'organisation de l'enseignement privé

Nous avons la chance d'avoir un secteur éducatif privé, réputé globalement de meilleure qualité que celui du public à en juger par le succès croissant de ses établissements auprès des catégories de population les plus favorisées. Il accueille près de 20% des élèves, et près de 50% des familles ont eu recours au moins une fois à l'enseignement privé pour au moins un de leurs enfants. A côté d'établissements de haut niveau cohabitent des établissements prenant plus particulièrement en charge des élèves de situation modeste ou visant des parcours moins prestigieux. Les systèmes de bourses permettent un certain accès aux catégories financièrement moins favorisées.

Pour quelle raison le secteur privé serait-il plus efficace ? Les enseignants ne sont pas différents. En revanche, les conditions d'exercice sont différentes.

Les modes d'organisation et le risque d'exclusion des élèves sont des leviers puissants. La force du secteur privé, c'est avant tout le projet éducatif auquel doivent adhérer les enseignants et les parents. Il est défini par un Conseil d'administration où les parents sont présents. Le directeur, recruté par le Conseil d'administration, assure la mise en œuvre du projet, notamment en recrutant le corps enseignant.

En appliquant le modèle des établissements sous contrat, pourquoi le système éducatif public ne parviendrait-il pas à retrouver son efficacité et son lustre ? La Grande-Bretagne, qui rencontre les mêmes problèmes, a mis en place avec succès le système des « chartered schools » que l'on retrouve dans de nombreux pays anglo-saxons, mais pas uniquement (Allemagne, Norvège, Suède, Finlande, Chili, ...).

Nous nous interrogeons également sur la gratuité, qui fait partie de ces différences. Ne convient-il pas de réinterroger le postulat de la gratuité ? Ce qui ne coûte rien n'a pas de valeur.

De plus, la gratuité contribue malheureusement à une utilisation non ou mal maîtrisée, et au gaspillage de la ressource.

Aussi, avec une participation financière raisonnable, au demeurant limitée au niveau actuel constaté dans le privé, les intérêts des enseignants et des parents seraient mieux alignés, les conditions d'exercice des enseignants s'amélioreraient et leur mal-être se réduirait, la qualité de l'enseignement progresserait. Ce serait gagnant-gagnant.

Et l'amélioration de l'efficacité du système dans son ensemble permettrait de financer des bourses pour ceux qui ne pourraient prendre en charge cette participation financière.

5. Déplafonner l'enseignement privé

Privé moins cher, plus efficace, enseignants plus heureux. Ne convient-il pas d'interroger un autre dogme, celui du plafonnement de la part de l'enseignement privé sous contrat dans notre système éducatif ?

L'opposition traditionnelle repose sur trois arguments :

- L'anticléricisme, alimenté par le fait que 97% de l'enseignement privé est catholique dans notre pays. Mais ce combat est-il d'une part compatible avec le principe de la laïcité ? Est-il d'autre part encore d'actualité au vu de l'effondrement de la catholicité dans notre pays ? Qui plus est, dans notre enseignement privé sous contrat, l'enseignement religieux n'est pas obligatoire, et tout profil d'élève est admis ;
- L'uniformité de l'enseignement et de ses modalités, au nom du principe d'égalité, sujet traité plus haut ;
- L'égalité des chances, au motif que les classes sociales favorisées seraient surreprésentées dans le secteur privé. Mais le meilleur moyen de donner un meilleur accès à tous ne serait-il pas d'élargir significativement l'offre ?

Il s'agirait alors de déplafonner la part de l'enseignement privé ; l'espace supplémentaire ainsi créé serait ainsi délégué à des établissements privés nouveaux, également sous contrat, confessionnels ou non, et en pratique très majoritairement non confessionnels à l'image de notre société contemporaine, en privilégiant le cas échéant les établissements à but non lucratif, benchmarkés par rapport aux autres établissements, mais ayant une certaine liberté d'action dans leur projet éducatif. Ce serait un système beaucoup plus agile que le système actuel, adapté aux contextes locaux et construit avec une convergence de vues entre les enseignants et les parents d'élèves, impliqués de fait dans le cadre éducatif mis en place.

De telles délégations de la mise en œuvre du service public (au cas d'espèce d'éducation) existent dans d'autres domaines, par exemple celui de la distribution de l'eau où coexistent un système public de régies et un système privé de délégation contrôlée de service public à des

entreprises privées, au demeurant lucratives dans le cas de l'eau. La concurrence y est à l'évidence facteur d'émulation, de qualité et d'efficacité.

Pour ce qui est de l'enseignement privé, le point de la sélection par l'argent pourrait être levé en conjuguant harmonisation de la prise en charge des frais de cantine par les collectivités locales (généralement réservée aux établissements publics) et octroi de bourses aux 20% de la population les plus défavorisés. De telles bourses existent déjà, et l'élargissement de leur champ d'application serait d'autant plus aisé à mettre en place que ces établissements, moins coûteux dans leur fonctionnement que ceux du secteur public, permettraient de générer des économies.

C'est une proposition ambitieuse, sujette probablement à polémiques par la remise en cause d'un système centenaire. Mais pourquoi ne pas tenter une expérience dans un ou plusieurs périmètres géographiques limités pour en mesurer la validité, les réussites ou les échecs ? Pourquoi refuserions-nous l'instauration d'un système qui fonctionne dans nombre de pays occidentaux ?